



Publié le 26 février 2021 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Lyon Décideurs : Les 30 avocats les plus influents de Lyon

[Jean-Luc Soulier](#) a fait l'objet d'un portrait dans le dossier spécial "**Les 30 avocats les plus influents de Lyon**" publié par Lyon Décideurs, le média des pouvoirs lyonnais.

LYON DÉCIDEURS

Jean-Luc Soulier L'INTERNATIONAL

« Jean-Luc Soulier, le seul avocat lyonnais qui parlait anglais en 1980. » Ce compliment d'un confrère fait sourire l'intéressé. Mais il reconnaît qu'en lui payant des études à l'université du Michigan en 1977, alors qu'il avait 22 ans, son père, André Soulier, doyen et figure du barreau de Lyon, lui a rendu un fier service. Un stage chez Sullivan & Cromwell où il croise Donald Trump dans un bureau quand il apporte la photocopie d'un chèque, des clients prestigieux (sociétés cotées en bourse, le royaume du Danemark...). Il apprend surtout « la volonté de perfection du monde anglo-saxon, la mobilisation exceptionnelle de moyens financiers, humains, intellectuels. Toute ma vie a dépendu de cette expérience incroyable qui a tout transformé ». Quand il revient à Lyon, il met une condition : le cabinet Soulier doit ouvrir un bureau à Paris pour avoir une forte activité internationale. Banco ! Autre tournant : Soulier & Associés rejoint le World Law Group qui fédère 60 cabinets du monde entier. L'avocat, passionné de droit européen, plante aussi son drapeau à Bruxelles. « J'ai toujours eu la passion de l'international et de l'ouverture sur le monde. »

L'affaire qui l'a marqué : Après la chute du mur de Berlin, pendant deux ans, il passe une semaine par mois à Levice en Slovaquie, comme conseil du consortium EDF-Siemens retenu pour la rénovation de la centrale nucléaire slovaque. La catastrophe de Tchernobyl est dans toutes les têtes. Le dossier n'est pas simple. « Je découvre une ville sombre dans un pays de l'Est. C'était passionnant. »



Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.